

Incubateur Arts et Métiers



Favorisons

l'émergence

d'entreprises porteuses d'avenir

Les services de l'incubateur



Un incubateur ouvert à tous les porteurs de projets



- Personnes physiques sans limite d'âge ou entreprise de moins de 2 ans
- Projets présentant une grande pluridisciplinarité
- Projets à différents degrés d'avancement

Un comité d'incubation, composé de l'équipe de l'incubateur, de chefs d'entreprises, d'experts techniques, juridiques, comptables et financiers, se réunit en moyenne 8 fois par an pour auditionner les candidats

Nouveauté : le pré-incubateur d'Arts et Métiers

En septembre 2016, Arts et Métiers a ouvert un pré-incubateur :



Public

- Étudiants d'Arts et Métiers et des écoles partenaires
- Jeunes diplômés



Objectifs

- Confronter son projet de création d'entreprise à la réalité du marché et à l'expertise des professionnels
- Préparer l'entrée dans un incubateur



Dispositif

- 6 à 12 mois de pré-incubation
- Un suivi individualisé / 6 à 12 places
- Des séminaires de préparation et ateliers thématiques
- Statut étudiant post-diplôme

Incubateur Arts et Métiers, des atouts incontournables



- Un suivi individualisé
- 15 laboratoires de recherche dont le centre de conception de prototypage d'Arts et Métiers
- Des plateformes technologiques
- Un fonds de prêt d'honneur exclusif Arts et Métiers
- Un accès privilégié au cercle des juges consulaires du tribunal de commerce de Paris
- Labellisé par la mairie de Paris

90 %



**d'entreprises
technologiques**

Ils y étaient

Alegory Paris
Cime industrie
Flaneurz
HorseCom
IceRoll
Mip Robotics
Wandercraft

Ils y sont en 2017

Angarde
Dinettes
Forssea
Lifeaz
Urban Circus
Yealth
...

Quelques chiffres*



6 ans
d'existence

93 %
de réussite

115
projets
présentés
en comité d'incubation

25
entreprises
incubées
en permanence

80
entreprises
créées

450
emplois
créés en CDI

16 millions
d'euros
de fonds levé
en sortant d'incubation

5 millions
d'euros
de chiffre d'affaires réalisés
en sortant d'incubation

Nos partenaires



AFE
Bpifrance
Caisse des Dépôts
ECE
Ernst & Young
ESTP Paris
Fondation Arts et Métiers
Grant Thornton
Greffé du Tribunal de Commerce de Paris
IAE de Paris

KPMG
ISEP
Mairie de Paris
Réseau Entreprendre
Safe Métal
Scientipole Initiative
Sénat
Société Générale
Sopra Steria
Tremplin Entreprises

Le processus de sélection



ÉTAPE 1	Téléchargez la fiche projet sur le site d'Arts et Métiers Renvoyez-la complétée à incubateur@ensam.eu
ÉTAPE 2	Prenez rdv avec l'équipe de l'incubateur pour une analyse technique et économique de votre projet et démontrez votre motivation
ÉTAPE 3	Présentation de votre projet devant le comité d'incubation
ÉTAPE 4	Signature d'une convention d'incubation en cas d'avis favorable

Contacts

Directeur de l'incubateur :

Henry Pironin
henry.pironin@ensam.eu

Responsable adjointe de l'incubateur et responsable de l'animation du pré-incubateur :

Astrid Pralain d'Arcimoles
astrid.pralaind'arcimoles@ensam.eu

Responsable adjointe de l'incubateur :

Milena Stojkovic
milena.stojkovic@ensam.eu

Coordinatrice administrative de l'incubateur :

Patricia Siassia
patricia.siassia@ensam.eu

Arts et Métiers

155, boulevard de l'Hôpital

75013 Paris

Tél. : 01 44 24 61 75

www.artsetmetiers.fr